



**Inventaire historique et archéologique des communes
de la Communauté "Champagnole Porte du Haut Jura"**

*Compilations de données et de textes
réalisées par François Leng et Alain Mariot (mai 2011)*

ENTRE-DEUX-MONTS

**A - Structures et vestiges
préhistoriques, archéologiques et historiques**

- ① Une voie portant le nom de *Grand Chemin* en 1450, traversait la commune et se dirigeait aux Planches-en-Montagne
 - ② Une voie porte le nom de *Vie du Four*
 - ③ Pont à péage sur la Lemme au 15^{ème} siècle
- Hypothèse Berthier / Alésia : ensemble de vestiges*
- ④ Plate-forme circulaire interprétée comme une base de tour
 - ⑤ Fossé entre la RN 5 et la Lemme à l'aval de la scierie ruinée
 - ⑥ Traces de constructions au hameau du Morillon

Les numéros renvoient à des localisations sur cartes

B - Sources bibliographiques

AYMARD Pierre	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N°16 (1996)
BERGER Jacques	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N°22 (2002)
ROTHER Marie-Pierre	Carte archéologique de la Gaule - le Jura (2001)
ROUSSET Alphonse	Dictionnaire géographique historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département. Département du Jura (1853-1858)

C - Extraits de textes publiés

Le village d'Entre-deux-Monts, appelé dans les chartes du XIII^{ème} siècle *Sous Malruche*, est situé au fond d'une vallée encaissée entre deux hautes montagnes. On ne sait rien de son origine. Nous avons déjà fait connaître dans la notice sur la Chaux-des-Crotenay, dont ce village était une dépendance au spirituel et au temporel, les motifs qui nous font croire que les rives de Laim ont été habitées de très bonne heure. Le val de Mièges, celui de Sirod, celui de Chambly, le Grandvaux, étaient peuplés au VI^{ème} siècle; il est donc très probable que la paroisse de la Chaux-des-Crotenay, déjà mentionnée dans des titres du IX^{ème} siècle, n'était point un désert. Un chemin très ancien, partant de l'abbaye du Grandvaux, traversait au Morillon la rivière de Laim sur un pont soumis à un péage envers l'abbaye de Bonlieu. Cette voie est qualifiée de grand chemin dans des titres de 1480. Un embranchement de cette route traversait Entre-deux-Monts et tirait aux Planches, villa de pontibus. Un autre chemin passait à Fort-du-Plasne, sous le nom de *Vie du Four*, traversait encore Entre-deux-Monts pour aboutir à la Chaux-des-Crotenay, d'où elle se dirigeait sur Champagnole et de là sur Salins

Alphonse ROUSSET - Dictionnaire du Jura (1855)



208 - Entre-deux-Monts (alt. 719-900 m ; 5,36 km²)

Commune du Haut-Jura traversée par la vallée encaissée du Quenot; elle est implantée entre le petit plateau de la Chaux-des-Crotenay (Second Plateau) au nord et le val de Grandvaux au sud. Elle présente un sol "peu fertile et exposé à de fréquentes variations de températures" : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 39.

① (01) Une vole portant le nom de Grand Chemin en 1450, traversait la commune et se dirigeait aux Planches-en-Montagne : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 40.

② (02) Un autre chemin, sous le nom de *Vie du Four*, traversait la commune pour se diriger vers Chaux-des-Crotenay : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 40.

Marie-Pierre ROTHÉ - Carte archéologique de la Gaule (2001)



HYPOTHESE BERTHIER / ALESIA

LE SECTEUR MORILLON- CÔTE-SOUS-MALVAUX (*au Sud-Ouest de l'Oppidum*)

L'hypothèse d'André Berthier plaçant le site d'Alésia sur l'oppidum de Chaux des Crotenay étant admise, il était indispensable pour les Romains, afin d'assurer un blocage efficace de l'oppidum, de verrouiller le passage qui existe entre l'éperon du Morillon et la Côte-sous-Malvaux.

Rappel bibliographique

« Dans son ouvrage *le Génie militaire de Vercingétorix et le mythe Alise-Alésia*, 1973, René Potier écrit, p. 175, au sujet de la contrevallation Sud: « ... du Cernois aux Planches, la contrevallation devait être installée sur une ligne de hauteurs naturelles qui a pu être aménagée ... Le Cernois, face à la sortie Sud-Ouest de l'oppidum, offre une série de possibles *castella* qui indiquent que cette sortie d'oppidum, en pentes moins rudes qu'ailleurs, aurait été particulièrement gardée, surtout après le départ-surprise de la cavalerie gauloise».

« Dans le fascicule *les Annales d'Alésia*, 1984, faisant état du bilan des fouilles et sondages effectués de 1963 à 1983, il n'y a rien qui concerne ce secteur.

« Dans l'ouvrage *Alésia*, 1990, de A. Berthier et A. Wartelle, on peut lire, p. 148-149: «À la hauteur de Pont de la Chaux, un relief en longue amande constitue l'épine dorsale d'une défense tant en contrevallation qu'en circonvallation, jusqu'à l'éperon du Morillon, qui permet la fermeture des lignes».

Un peu plus loin, à la fin de la description des collines faisant face au Rachet, A. Berthier conclut: «À l'Ouest, l'éperon du Morillon assure une fermeture facile».

Donc, en 1990, la situation, pour le secteur, est claire: des vestiges de murs ou de fossés ont certainement été observés, mais il n'y a pas eu dans le secteur de recherches approfondies, et donc pas de publication. La situation est parfaitement résumée par le schéma ci-dessous, publié, p. 161, dans l'ouvrage de René Potier.

Historique des recherches récentes

«En 1995, P. Aymard, au Sud de l'oppidum, J. Berger et M. Wartelle, à l'Ouest, commencent à s'intéresser à la recherche sur le terrain des vestiges de lignes romaines autour de l'oppidum.

Ces recherches ont fait l'objet de deux articles dans le Bulletin ALÉSIA du printemps 1996, articles intitulés: «Première esquisse des travaux romains à l'Ouest de l'oppidum» et «Organisation défensive gauloise et romaine au Sud de l'oppidum».

Pour ce qui nous concerne aujourd'hui, la découverte la plus intéressante fut la mise en évidence d' «une splendide plateforme circulaire incontestablement construite de main d'homme, et très probablement base d'une tour de défense ou d'un lanceur d'engins». Cet ouvrage se situe en rive droite de la Lemme, à la base de l'extrémité occidentale de la Côte-sous-Malvaux.

« En 1996 et 1997, les recherches ont été poursuivies et ont fait l'objet d'un article dans le Bulletin ALÉSIA du printemps 1998, intitulé : «Données complémentaires sur les travaux romains à l'Ouest de l'oppidum».

Peu de chose dans cet article concernant le secteur Morillon-Côte-sous-Malvaux. On relève toutefois, sur la carte qui accompagne l'article, non seulement la position de la plateforme repérée en 1995, mais aussi l'indication d'un *castellum* de contrevallation, à l'extrémité de la Côte-sous-Malvaux. Aucun doute que *castellum* en hauteur et plateforme en contrebas font partie d'un même système défensif.

« En 1998, 1999, 2000, les reconnaissances et travaux de terrain ont été concentrés sur le secteur des planches en Montagne et sur le verrou au Sud de la plaine de Syam.

« C'est en 2001 que la décision fut prise de s'intéresser à l'étude de la fermeture du coin Sud-Ouest de l'oppidum. Plusieurs raisons nous y avaient incités :

- Le défrichement du flanc Est du Morillon avait attiré notre attention sur un couloir, a priori naturel, mais donnant l'impression d'avoir été aménagé pour faciliter le passage de la base au sommet.

- Le nettoyage de toute végétation du fossé important situé entre la RN 5 et la Lemme, à l'aval de l'ancienne scierie du Cernoir, avait également attiré notre attention. Un tel fossé, de 500 m. de longueur, ne se justifie pas comme canal de fuite de la scierie, alors que la rivière coule parallèlement, et le plus souvent à moins de 50 m.

- Une photo, prise d'ULM., montre, dans la prairie du Cernoir, l'existence de plusieurs drains, parallèles au grand fossé précédent et qui laisseraient subodorer qu'on pourrait avoir là tout un jeu de pièges décrits par César dans ses Commentaires.

- Parallèlement, en plein accord avec le Conseil Général, des contacts s'établissaient avec la nouvelle structure du «Pays de la Haute Vallée de l'Ain», dont l'objectif premier doit être l'élaboration d'un programme d'actions pour les dix ans à venir et la première étape la réalisation d'un état des lieux.

« Lors d'une réunion du Conseil d'Administration, à la Chaux des Crotenay en vue de la préparation de l'Assemblée Générale du 17 août 2001, un travail particulier avait été confié à Roland Thévenin en collaboration avec Jean-Pierre Fumey, à savoir: dresser l'inventaire des principales sources localisées sur et aux environs de l'oppidum.

Ce travail fut effectué à l'automne, avec la participation de M. Bourgeois, Maire d'Entre-deux-Monts pour le secteur de la Côte-sous-Malvaux.

L'inventaire, qui me fut remis, faisait état de deux sources importantes, que je ne connaissais pas, sur la rive droite de la Lemme entre les hameaux du Morillon et de la Chèvre.

« Dès novembre 2001, à l'occasion d'un séjour dans le Jura ; je m'empressais d'aller voir ces deux sources. J'eus la surprise d'apercevoir, légèrement au delà et au-dessus de la source captée «la Béjaquette», un tronçon de mur et encore plus au-dessus un aménagement qui pourrait être le rebord d'une plateforme en grande partie recouverte par les déblais et la RN 5 actuelle. Charles Monnier et Marin Bériot étant alors dans le Jura, je leur signalai le grand intérêt du secteur et leur demandai de prospector éventuellement sur l'autre flanc de la vallée.

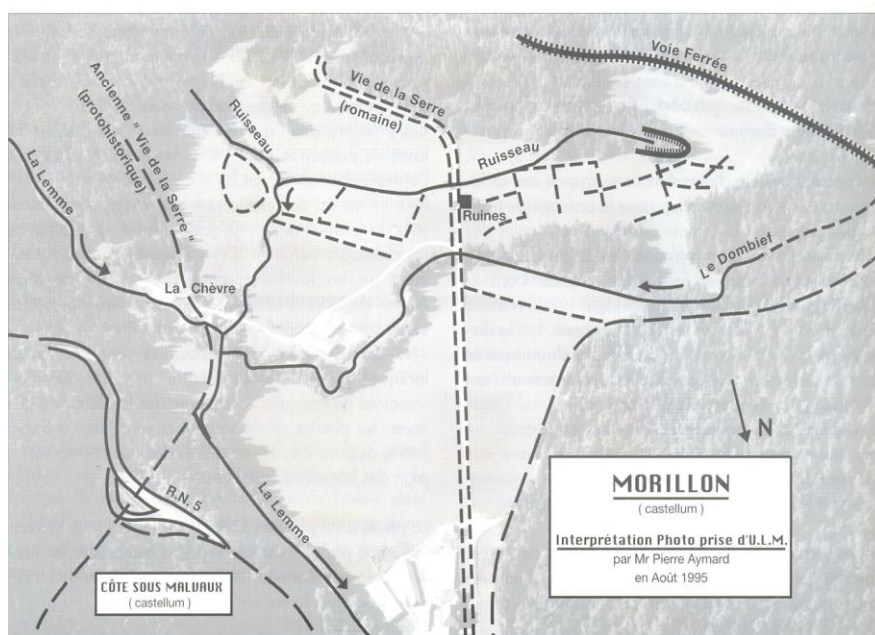
« Lors de mes séjours dans le Jura, à Noël et en février, les conditions atmosphériques furent telles que je ne suis pas allé sur le terrain. Mais voici que le hasard a bien voulu nous donner un coup de main. Mettant un peu d'ordre dans notre maison jurassienne, mon épouse remarque deux albums de photos concernant Alésia et juge qu'ils ne sont pas à leur place. Ne sachant trop où les mettre, je décidai de les apporter à Meudon. Quelques jours plus tard, avant de les ranger, je les feuilletai, et tombai en arrêt sur une photo du secteur Morillon-la Chèvre. Je crus alors rêver.

Cette photo a été prise par Pierre Aymard, à bord d'un ULM., un jour d'août 1995. Elle n'avait pas, à l'époque, attiré particulièrement notre attention, et aujourd'hui, au premier

coup d' œil, des traces troublantes me sautent aux yeux. Une photocopie agrandie en noir et blanc se révèle plus parlante qu'en couleur, et les traces y sont encore plus visibles.

Si je me suis attardé, peut-être un peu longuement, sur cet historique, c'est pour montrer que, dans le cadre de l'association A.L.E.S.I.A, nous sommes engagés dans un travail d'équipe. Qui que ce soit peut, à un moment ou à un autre, apporter sa contribution pour une connaissance de plus en plus approfondie du site.

Le site est immense. Il y a devant nous du travail pour plusieurs générations. Ce qu'il ne faut tout de même pas oublier, c'est que, malgré toutes les nouvelles découvertes qui pourront être faites sur le site, elles ne l'auraient pas été s'il n'y avait pas eu, au départ, l'identification du site par André Berthier, grâce à la méthode du portrait-robot.



Examinons la photo Aymard d'août 1995 (photo documentée)

On remarquera tout d'abord la convergence des différentes voies de communication pour le passage du tronçon des gorges de la Lemme qui mène au Moulin des Truites Bleues. Nous avons là une voie de passage utilisée certainement depuis la haute antiquité. Dans le Bulletin A.L.E.S.I.A n° 9 du printemps 1989, Mireille Viala, dans un article sur les Voies antiques, fait la distinction entre une «Vie de la Serre» protohistorique et une «Vie de la Serre» qui serait d'origine romaine et qui fut utilisée jusqu'à la création de la RN 5.

La voie ferrée Champagnole-St Laurent en Grandvaux emprunte également le couloir, dû pour une bonne part à la grande faille dite de «Morez-St Cergue» qui traverse tout le massif du Jura.

On remarque ensuite un certain nombre de traces blanches qui s'organisent très bien à l'arrière d'un ruisseau et qui semblent être la marque de substructures qui pourraient être les vestiges de retranchements appartenant à la circonvallation.

Qu'avons-nous observé sur le terrain?

À l'emplacement du rectangle qui se dessine sur la photo entre la voie romaine et le ruisseau venant du Sud, nous trouvons une prairie parfaitement plate et d'un vert uniforme. À l'Ouest de la voie romaine, une ruine repose sur un cailloutis mis en place de main d'homme sur un soubassement limoneux. Le cailloutis est bien visible grâce à un fossé creusé tout récemment le long de la voie. Au droit de la ruine, le fossé coupe une canalisation en bois.

À l'Ouest de la ruine, la prairie s'élève régulièrement jusqu'à la voie ferrée. Elle est limitée, au Nord, par un abrupt dominant le lit du Dombief, au Sud par un ruisseau dont la partie amont, en zone boisée, constitue un fossé très encaissé. Entre le bois et la voie romaine, le ruisseau fait place à une zone marécageuse large de quelques mètres. À l'Est de la voie romaine, le ruisseau vient de faire l'objet, semble-t-il, de la mise en place d'un drain jusqu'au ruisseau qui vient du Sud.

On peut imaginer que les ruisseaux constituaient un fossé de protection pour les retranchements installés à l'arrière, dont on verrait les traces sur la photo.

Pour ce qui est de l'explication des traces, nous donnerons la parole à M. Goguey, grand spécialiste de l'Archéologie aérienne. Dans l'ouvrage publié récemment sur les fouilles et recherches autour du Mont Auxois de 1991 à 1997, p. 37, au chapitre «les indices sur le couvert végétal», nous pouvons lire:

«Les conditions les plus favorables sont rencontrées lorsque la sécheresse persiste pendant plusieurs semaines en mai-juin. À l'aplomb des fondations et des voies, les plantes se dessèchent et vont jusqu'à disparaître, dessinant en lignes claires dans un champ vert le plan des bâtiments et des rues».

La photo a été prise en août 1995. 1995 est un très bon millésime pour l'ensemble des vins français, il est donc probable que l'année, et surtout la période précédant les vendanges, furent sèches. Il y a donc tout lieu de penser que les traces blanches correspondent à des éléments fort intéressants.

Ce qui nous permet d'y croire encore plus, c'est de voir comment cela s'organise avec les observations faites dans la vallée en rive droite de la Lemme, et sur les hauteurs de la Côte sous Malvaux et de la Combe Noire, au-dessus de la RN 5 (voir carte page 51).

(Rappelons que nous utilisons pour nos reconnaissances la carte au 1/20 000ème du Service géographique de l'Armée, publiée en 1929, carte beaucoup mieux documentée que les cartes actuelles de l'IGN. au 1/25 000ème).

Rive droite de la Lemme, en dessous de la RN 5

La construction de la RN. 5 a perturbé bien des choses, mais cela n'empêche pas de retrouver des vestiges qui s'intègrent très facilement dans l'hypothèse du siège d'Alésia.

Partons au Nord de la plateforme circulaire située dans le parc de la maison, récemment incendiée par la foudre. Ce parc est ceinturé par un mur moderne, mais sur la partie située immédiatement sous la route, au Sud de la plateforme, un tronçon de mur ancien est utilisé. Au delà de la propriété, on suit les traces du mur ancien le long du chemin qui mène à la source de la «Béjaquette».

À la terminaison Sud de la prairie, en bordure de la Lemme, on remarque un nouvel emplacement circulaire, légèrement surélevé, qui pourrait être également la base d'une tour. Le mur disparaît sur une certaine distance par suite de l'avancée des affleurements calcaires du Rauracien, à la base desquels sourdent les sources.

(Les deux sources du secteur, comme celles que l'on trouve au pied de la Côte-sous-Malvaux dans le vallon d'Entre-deux-Monts, sourdent au voisinage du contact géologique Argovien-Rauracien. L'Argovien est en général marneux et donc imperméable, alors que le Rauracien et les autres étages qui composent le Jurassique supérieur sont essentiellement calcaires. Ces calcaires sont suffisamment fracturés, diaclasés, karstifiés pour permettre la circulation des eaux souterraines. Les sources au pied de la Côte-sous-Malvaux drainent certainement un vaste bassin versant).

Au delà des deux sources, et à mi-pente environ par rapport à la route, le mur réapparaît et peut être suivi jusqu'à la sortie des gorges de la Lemme, où on peut voir les vestiges d'une prise d'eau qui alimentait une scierie. La dérivation est facilitée par la présence d'une chute naturelle de quelques mètres doublée quelques mètres en amont par un petit barrage.

À l'aplomb de la chute, il est facile de traverser à pied sec, tout au moins en période de basses eaux; on peut facilement imaginer l'installation de tours, sur chacune des deux rives, à hauteur de la chute.

Sur la carte est indiqué un chemin qui, partant pratiquement de la chute rejoint la RN 5 après un brusque changement de direction. L'accès à la RN 5 par ce chemin n'existe plus. Le tronçon, de direction sensiblement Est-Ouest, n'est plus praticable. Il ne reste plus qu'un semblant de chemin en creux, repris par le bois, doublé, côté Sud, par un mur de même type que celui suivi précédemment.

Sur les hauteurs de la Côte-sous-Malvaux et de la Combe Noire

À partir des cartes topographique et géologique, nous avons établi une coupe du massif depuis le vallon d'Entre-deux-Monts au Nord, jusqu'au glacis qui domine le plateau de Fort du plasne au Sud. Nous avons parcouru pratiquement tous les chemins indiqués sur la carte jusqu'à 500 à 600 mètres à l'intérieur du massif et nous avons exploré les différents sommets et abrupts qui surplombent la vallée et la RN 5. De nos observations, nous retirons:

- La certitude de l'existence d'un *castellum* de contrevallation à l'extrémité occidentale de la Côte-sous-Malvaux. Ce *castellum* est ceinturé par un mur sur sa face Nord, on relève de très beaux emplacements pour lanceurs d'engins ou postes d'observations.

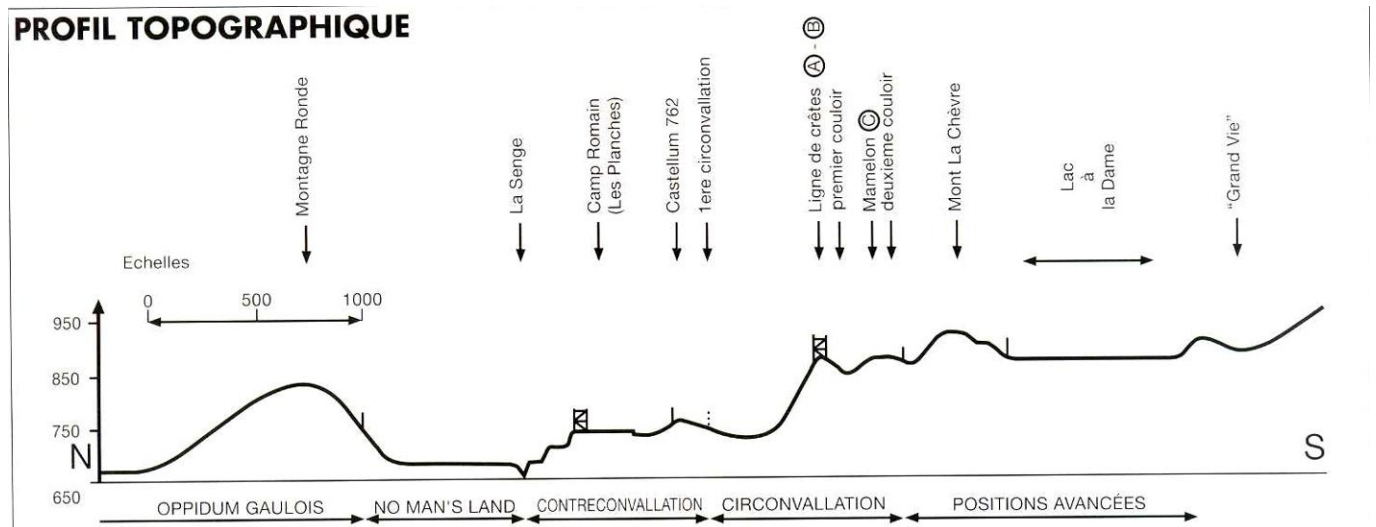
L'intime conviction qu'il y avait un *castellum* de circonvallation sur le premier sommet, au dessus de la RN 5, à l'Est du hameau de la Chèvre (affleurement de l'étage géologique kimméridgien). Un deuxième *castellum* était installé plus à l'Est, à la faveur d'un replat, à la côte de 840 m., dominant au Nord le vallon principal de la Combe Noire. De ce *castellum*, la visibilité est parfaite vers les principaux sommets qui jalonnent les lignes de

contrevallation et de circonvallation à l'Ouest de l'oppidum. Nous citerons, du Sud au Nord, le Morillon, le Mont des Ifs, le Poste romain et le Châtelet de Châtelneuf, le Rocher de la Beaume.

Ce deuxième *castellum* est en contrebas d'une cinquantaine de mètres par rapport à la ligne de crêtes plus au Sud. Au delà de la ligne de crête, on trouve le mur très important que l'on peut suivre sur 5 kilomètres depuis la vallée de la Lemme jusqu'à la vallée de la Saine. À l'arrière de ce mur, le long de la ligne de crêtes, les déplacements sont très faciles sur une largeur moyenne d'une trentaine de mètres.

Plus à l'Est de la zone qui nous intéresse aujourd'hui, ce long mur passe sous une ligne à haute tension, au-dessous de laquelle toute plantation de bois est interdite. On peut ainsi se rendre compte de la visibilité que l'on pouvait avoir depuis le mur sur le bassin supérieur de la Lemme et le plateau du Grandvaux.

Nous rappellerons que ce mur est relayé sur la rive gauche de la Lemme par un autre mur qui démarre à hauteur de la passerelle du Moulin des Truites Bleues et se poursuit vers l'Ouest, jusqu'au delà de la Vie de la Serre. Au départ de ce mur, à hauteur de l'hôtel, une plateforme circulaire est taillée dans le roc.



LA CONTREVALLATION

- Afin de présenter une carte du secteur aussi complète que possible, j'ai voulu revoir le terrain au pied du Rachet. J'avais toujours été intrigué par le double mur qui traverse le vallon depuis la Côte-sous-Malvaux jusqu'au pied du Rachet.

La description du secteur faite par P. Aymard, p. 23 du Bulletin de 1996, reste tout à fait valable; et je pense, en accord avec lui, que les Romains avaient installé un poste avancé de contrevallation entre les deux ruisseaux. Cette visite fut malheureusement effectuée le dernier jour de mon séjour dans le Jura, et j'eusse bien aimé pouvoir retourner sur le terrain avant d'émettre l'hypothèse qui va suivre, hypothèse qui est le fruit de mes dernières observations et des réflexions qui ont suivi.

LA VIE DE LA SERRE PROTOHISTORIQUE

Hypothèse: Le double mur qui barre le vallon entre la Côte-sous-Malvaux et le pied du Rachet marque le passage de l'antique Vie de la Serre. Pour confirmer cette hypothèse et

la transformer en certitude, il serait nécessaire d'examiner de plus près sur le terrain au moins deux points:

- le changement de direction au pied du Rachet
- la traversée du ruisseau d'Entre-deux-Monts.

Arguments en faveur de cette hypothèse:

- l'existence d'un chemin en rive droite du petit ruisseau au pied du Rachet, en dessous de la route forestière carrossable. Ce chemin, apparemment peu fréquenté, semble rejoindre l'espace encadré par le double mur. Le raccordement des deux tronçons serait à examiner plus en détail, car je pense qu'il y a actuellement rupture entre les deux tronçons du fait d'une érosion régressive entraînée par le petit ruisseau.

- la position de la traversée du vallon d'Entre-deux-Monts qui permet à la voie d'être à l'abri des inondations en période de crues.

- les vestiges de l'ancienne voie, qui peuvent être encore observés, sur la rive droite de la Lemme, après le passage du gué de la Chèvre.

Un reste du chemin est porté sur la carte de 1929, et on voit bien qu'avant la construction de la RN.5, il s'engageait dans le thalweg emprunté aujourd'hui par la route forestière goudronnée qui mène à Fort du plasne et à Foncine le Bas par le bois.

- point à élucider = Pourquoi un tel intervalle (plus de 20 m .) entre les deux murs?

N'y avait-il pas là une aire de stationnement pour les charrois? Nécessité de se regrouper en convoi pour la traversée d'une section de route difficile! ? Nécessité d'attendre en période de crue subite, pour le passage à gué de la Chèvre ! ? Il ya là matière à réflexion, et nécessité de retourner sur le terrain avec un autre regard.

CONCLUSION PROVISOIRE

Présentation de la carte du secteur (page 51)

L'antique VIE DE LA SERRE. Nous avons souligné le tracé résultant de notre hypothèse, tracé que nous imaginons être celui qui était pratiqué avant le siège d'Alésia.

LA CONTREVALLATION

Elle s'appuie sur une série de *castella* installés sur les sommets au plus près de l'oppidum. Du Nord-Ouest au Sud-Est, nous avons:

- l'extrémité Sud du relief des Crêtets
- l'éperon du Morillon
- l'extrémité occidentale de la Côte-sous-Malvaux.

Entre les Crêtets et le Morillon, la fermeture de la prairie du Cernois est assurée par un grand fossé. La prairie elle-même devait être truffée de pièges. À l'arrière, la prairie est ceinturée par un mur.

Entre le Morillon et la Côte-sous-Malvaux, y avait-il une ligne de défense épousant le tracé actuel de la route nationale?

Dans l'affirmative, elle s'appuierait, au Morillon, sur la tranchée visible sur la paroi Sud-Est et, à la Côte-sous-Malvaux, sur la plateforme circulaire mise en évidence sous la RN.5.

S'appuyant sur la tranchée du Morillon, nous verrions bien une tour à étages décalés facilitant le passage direct de la base au sommet.

Si le *castellum* au-dessus de la RN.5 ne fait aucun doute, plus à l'Est la Côte sous Malvaux se présente comme une falaise qui domine d'une centaine de mètres le vallon d'Entre-deux-Monts. On circule très bien en haut et le long de la falaise. Il est

vraisemblable que plusieurs postes d'observation étaient installés sur les hauteurs. Au pied de la Côte-sous-Malvaux, dans le vallon d'Entre-deux-Monts, il est vraisemblable qu'une ligne de défense avait été aménagée aux alentours de la cote 740/750 m. Un mur existe entre la RN.5 et l'antique Vie de la Serre ; il se poursuit au delà sur environ 500 m., et disparaît lorsqu'on arrive à la route forestière améliorée au pied de la Côte-sous-Malvaux. Rappelons enfin l'existence probable d'une défense avancée s'appuyant à l'Est sur la Vie de la Serre, au Nord sur le petit ruisseau qui court au pied du Rachet, et se prolongeant à l'Ouest en direction du *castellum* du Morillon.

LA CIRCONVALLATION

Sa position dans le secteur de La Chèvre ne fait plus aucun doute au vu de la photo prise d'U.L.M. par P. Aymard.

Dans la plaine, elle se développe depuis la sortie des gorges du Dombief à l'Ouest jusqu'à la sortie des gorges de la Lemme à l'Est.

Dans le massif de Combe-Noire, deux emplacements de *castella* ont été identifiés, ainsi que l'emplacement d'un poste de contrôle au carrefour de deux chemins importants. Ces différents emplacements s'ordonnent parfaitement avec le mur, en position avancée, qui se développe depuis la vallée de la Lemme jusqu'à celle de la Saine.

Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui, la carte ci-dessous nous paraît suffisamment parlante. Il y aura encore à travailler sur le secteur l'été prochain.

Jacques BERGER. Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N°22 (2002)

